

# Téléconférence sur les résultats du T3 2023

2 novembre 2023



# Bell

# Avis concernant les déclarations prospectives

---

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2023, les dépenses d'investissement prévues de BCE pour le quatrième trimestre de 2023, les plans en matière de déploiement du réseau de BCE et les dépenses d'investissement prévues ainsi que les avantages qui devraient en découler, l'acquisition proposée des activités canadiennes d'OUTFRONT Media, les attentes selon lesquelles les flux de trésorerie disponibles de BCE augmenteront d'un exercice à l'autre au quatrième trimestre de 2023, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de BCE daté du 2 mars 2023, mis à jour dans le rapport de gestion du premier, du deuxième et du troisième trimestre de 2023 de BCE daté du 3 mai 2023, du 2 août 2023 et du 1<sup>er</sup> novembre 2023, respectivement, et dans le communiqué de presse de BCE daté du 2 novembre 2023 annonçant ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2023, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [sec.gov](http://sec.gov)) et qui sont également disponibles sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca).

Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 2 novembre 2023 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

# Faits saillants du troisième trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques

## Performance financière

- Croissance de 3,1 % du BAIIA ajusté consolidé<sup>(1)</sup>; hausse de 0,9 point à 43,9 % de la marge<sup>(2)</sup>
- Diminution de 8,3 % du bénéfice net a/a, en raison d'une augmentation des charges d'intérêts et de la dotation aux amortissements et de la contre-passation de la charge d'impôt sur le résultat au T3 2022 liée à l'acquisition de MTS
- Trajectoire plus solide du BAIIA ajusté et des FTD conformément au budget trimestriel de 2023

## Accélération des dépenses d'investissement pour bâtir les meilleurs réseaux

- Déploiement de la fibre optique dans 650 000 nouveaux emplacements terminé ou en voie de l'être; mise en place du service 5G/5G+ conforme aux objectifs
- Principal fournisseur de services Internet à plusieurs gigabits avec des vitesses symétriques de 3 Gbit/s et plus offertes à 6 millions d'emplacements
- Bell nommée meilleure FSI à tous les égards au Canada et fournisseur de service 5G le plus rapide<sup>(3)</sup>

## Abonnés aux services sans fil de grande valeur

- 231 212 nouveaux abonnés nets utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés – deuxième meilleur trimestre à ce jour
- Produits tirés des services sans fil aux consommateurs en hausse de 4,7 %
- Lancement des marques Virgin Plus et Lucky dans plus de 400 magasins Bell

<sup>(1)</sup> Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Se reporter à la section *Total des mesures sectorielles* de l'annexe de ce document pour plus d'informations sur cette mesure.

<sup>(2)</sup> La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

<sup>(3)</sup> Internet : palmarès de PC Mag sur les meilleurs FSI au Canada pour 2023; réseau 5G mobile : basée sur le résultat provenant d'une tierce partie (Global Wireless Solutions OneScore™) calculée selon des tests de réseau sans fil au Canada versus d'autres réseaux sans fil nationaux.

# Faits saillants du troisième trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques (suite)

## Croissance des services à large bande et des forfaits de produits

- Trimestre sans précédent pour les services FTTH aux consommateurs : 104 159 ajouts nets d'abonnés des services Internet de détail, en hausse de 7,9 % a/a
- 71 % des nouvelles activations d'Internet et 52 % du total des abonnés des services FTTH profitant de vitesses à plusieurs gigabits
- Croissance de 6,1 % des produits tirés des services Internet résidentiels
- Nouveaux clients regroupant les services mobilité et Internet en hausse de 24 % a/a

## Stratégie des médias numériques d'abord

- Total des produits liés au contenu numérique<sup>(1)</sup> en hausse de 26 % a/a
- Lancement de forfaits Crave avec publicité le 25 juillet
- Lancement du service Télé adressable le 12 septembre, avec publicités adaptées aux téléspectateurs
- Entente définitive entourant l'achat des activités canadiennes d'OUTFRONT Media

## Initiatives d'efficacité et de contrôle des coûts

- Réduction des effectifs à travers Bell en juin
- Migration des principaux produits pour consommateurs vers une seule architecture de facturation
- Amélioration de l'expérience client grâce à des plateformes numériques et à des applications en libre service
- Optimisation des biens immobiliers
- Fibre optique partout (remplacement du réseau câblé en cuivre)
- Rationalisation des commandites; réduction des dépenses de voyage, repas et divertissement; regroupement des fournisseurs

<sup>(1)</sup> Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

**Positionnement afin de poursuivre notre croissance et réaliser des gains d'efficacité tout en produisant des résultats d'exploitation conformes à nos attentes**

# Faits saillants opérationnels du T3

## Services sans fil

**142 886**

**Services postpayés, ajouts nets**  
**2<sup>e</sup> meilleur T3 depuis 2010**

- Ajouts nets à ce jour de 297 457, en hausse de 4,3 %

**24 044**

**Services prépayés, ajouts nets**

- Meilleur résultat trimestriel depuis un an

**60,28 \$**

**RMU combiné<sup>(1)</sup>**

**En baisse de 0,2 % a/a**

- 50 % des clients des services postpayés ayant des appareils 5G, en hausse de 15 points a/a

**64 282**

**Ajouts nets, abonnés utilisant des appareils mobiles connectés**

**En hausse de 31,1 % a/a**

## Services sur fil

**104 159**

**Ajouts nets, services FTTH**  
**Trimestre sans précédent**

- 79 327 ajouts nets d'abonnés des services de détail, en baisse de 11,5 % a/a

**35 976**

**Ajouts nets, services de télé IP de détail**

**En baisse de 2 100 a/a**

- Pertes nettes d'abonnés du service par satellite de 31 754, en hausse de 4 500

**41 776**

**Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail**

**En hausse de 1 100 a/a**

**42 662**

**Ajouts nets totaux, services résidentiels de détail**

**2<sup>e</sup> rang des meilleurs résultats jamais obtenus**

## Services de médias

**26 %**

**Croissance des produits liés au contenu numérique**

- 39 % du total des produits tirés des médias, en hausse de 9 pts
- Hausse de 13 % a/a du nombre d'abonnés au service de diffusion directement aux consommateurs de Crave

**RDS et TSN**

**N<sup>o</sup> 1 des chaînes de télé spécialisées<sup>(2), (3)</sup>**

- Match inaugural 2023 de la NFL : partie de saison régulière la plus regardée de tous les temps
- Public de la LCF pour 2023 en hausse de 45 % a/a

**Télé anglaise**

**Réseau CTV au premier rang aux heures de grande écoute**

- Pour la 1<sup>re</sup> fois, les 4 chaînes spécialisées CTV se classent parmi les 10 plus regardées, dont 3 parmi les 5 premières; CTV Comedy est n<sup>o</sup> 1<sup>(4)</sup>

**Télé française**

**Chaîne spécialisée en divertissement n<sup>o</sup> 1<sup>(5)</sup>**

- 4 chaînes parmi les 10 plus regardées, dont 2 parmi les premières<sup>(6)</sup>

<sup>(1)</sup> À compter du T1 2023, en raison de l'incidence des changements apportés à l'information sectorielle sur les éliminations intersectorielles, le RMU a été mis à jour et se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT (auparavant, les produits d'exploitation tirés des services sans fil) divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, exprimés en unité monétaire par mois.

<sup>(2)</sup> TSN : Numeris, adultes de 25 à 54 ans, Canada total, T3 2023

<sup>(3)</sup> RDS : Numeris, T2+, Québec francophone, T3 2023 (sauf nouvelles)

<sup>(4)</sup> Numeris, adultes de 25 à 54 ans, Canada total, été 2023, AR 2022-2023

<sup>(5)</sup> Numeris, adultes de 25 à 54 ans, Québec francophone, journée complète, AR 2022-2023

<sup>(6)</sup> Numeris, adultes de 25 à 54 ans, Québec francophone, automne 2023 à aujourd'hui, classement parmi les chaînes francophones spécialisées dans le divertissement et les chaînes payantes

**Nous profitons de nos infrastructures de réseau de fibre à large bande et 5G de premier plan et de nos capacités numériques pour favoriser les activations d'abonnés rentables et de qualité, et une meilleure pénétration des forfaits et la croissance des médias numériques**



# Résultats financiers

# Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T3 23	A/A
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>6 080</b>	<b>0,9 %</b>
Tirés des services	5 281	1,7 %
Tirés des produits	799	(3,9) %
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 667</b>	<b>3,1 %</b>
Marge	43,9 %	0,9 pt
<b>Bénéfice net</b>	<b>707</b>	<b>(8,3) %</b>
<b>BPA établi selon les normes</b>	<b>0,70</b>	<b>(10,3) %</b>
<b>BPA ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>0,81</b>	<b>(8,0) %</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 159</b>	<b>12,0 %</b>
Intensité du capital <sup>(2)</sup>	19,1 %	2,8 pts
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 961</b>	<b>(1,8) %</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles (FTD)<sup>(1)</sup></b>	<b>754</b>	<b>17,4 %</b>

- **Augmentation du BAIIA ajusté de 3,1 % – meilleur taux de croissance trimestriel depuis le T2 2022**
  - Marge de 43,9 %, en hausse de 0,9 point a/a
- **Bénéfice net et BPA établi selon les normes en baisse a/a en raison d'une hausse de la charge d'intérêts, de la dotation aux amortissements et de l'impôt sur le résultat**
- **BPA ajusté en baisse de 0,07 \$ a/a conformément au plan en raison d'une diminution des ajustements fiscaux a/a**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en baisse de 1,8 %**
- **Dépenses d'investissement en baisse de 158 M\$ a/a attribuable au calendrier des dépenses prévues pour l'exercice 2023 et à l'efficacité du plan du déploiement**
- **Augmentation de 17,4 % des FTD à 754 M\$ en raison de la baisse des dépenses d'investissement et de la croissance du BAIIA ajusté**
  - On s'attend à une amélioration des FTD de plus de 900 M\$ a/a au T4 conformément au plan, ce qui inclut une variation favorable des dépenses d'investissement de ~500 M\$

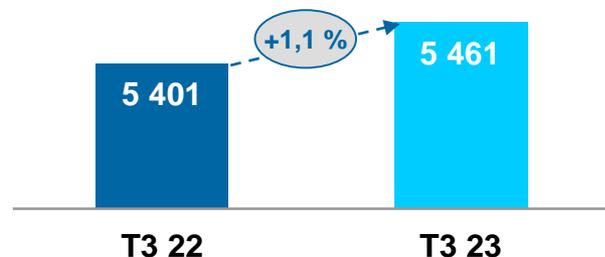
<sup>(1)</sup> Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles (FTD) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces deux mesures.

<sup>(2)</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

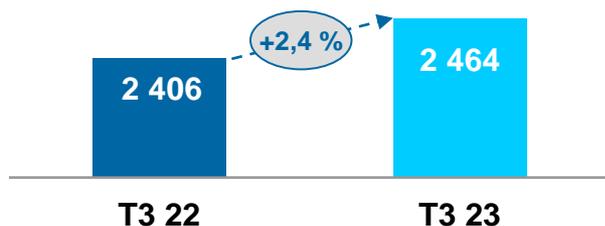
**La croissance solide du BAIIA ajusté et des FTD au T3, conformément au budget trimestriel pour 2023, favorise la réalisation des objectifs de l'orientation financière pour l'exercice complet**

# Bell Services de communications et de technologies

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



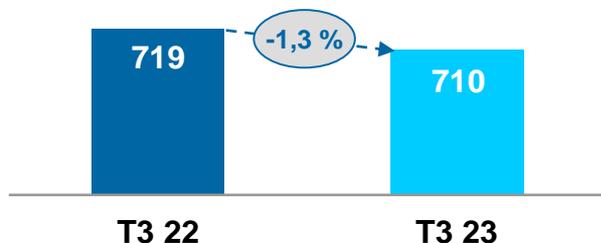
## BAlIA ajusté (en millions \$)



- **Produits tirés des services en hausse de 2,0 % a/a**
  - Produits tirés des services Internet résidentiels en hausse de 6,1 % a/a
  - La croissance des services sans fil témoigne de l’accent continu sur le nombre d’abonnés utilisant des téléphones mobiles de grande valeur
  - La vigueur des produits sur fil aux entreprises est alimentée par l’augmentation des dépenses en solutions de services a/a et FX Innovation
- **Produits d’exploitation tirés des produits sur fil en baisse de 8,6 % a/a en raison du calendrier des ventes et du rattrapage par rapport à la reprise de la chaîne d’approvisionnement d’équipements de transmission de données pour entreprises, laquelle a commencé au T3 2022**
- **Hausse du BAlIA ajusté de 2,4 % avec une hausse a/a de 0,6 point de la marge à 45,1 %**

**Les marges a/a ont affiché une bonne augmentation, alimentée par la solide trajectoire de croissance des produits tirés des services et une gestion rigoureuse des coûts d’exploitation**

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAlIA ajusté (en millions \$)



- **Produits tirés de la publicité en baisse de 5,2 % en raison de la diminution de la demande des annonceurs a/a, attribuable aux conditions économiques et aux grèves à Hollywood**
  - Produits tirés de la publicité numérique en hausse de 34 % a/a<sup>(1)</sup>
- **Produits tirés des frais d'abonnement en hausse de 2,9 % a/a grâce à la croissance continue des services de diffusion en continu directement aux consommateurs découlant de Crave et des sports**
- **BAlIA ajusté plus élevé de 11,5 % a/a, générant une hausse de la marge de 3,3 points à 28,6 %**
  - Diminution des charges d'exploitation de 5,6 % attribuable principalement à la baisse des coûts liés à la programmation télévisuelle découlant en partie des grèves à Hollywood et des initiatives de restructuration du T2 2023

<sup>(1)</sup> Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell.

**Nous gérons les pressions économiques et sectorielles en tirant parti des meilleures plateformes de médias et des meilleurs contenus, mettant en place notre stratégie des médias numériques d'abord et en contrôlant les coûts**

# Mise à jour sur la situation financière et de trésorerie

**Liquidités disponibles<sup>(1)</sup>**

**4,5 G\$**

dont 569 M\$ en trésorerie

\* Au 30 septembre 2023

**Ratio de levier financier net<sup>(1)</sup>**

**3,5x**

\* Au 30 septembre 2023

**Ratio de solvabilité<sup>(2)</sup>**

**~120 %**

\* Total des régimes PD de BCE au 30 septembre 2023

- **Liquidités disponibles totales de 4,5 G\$ à la fin du T3**
- **Ratio de levier financier net de 3,5x – le plus bas parmi les pairs nationaux**
  - Émission publique de 1 G\$ en août 2023
  - Échéances gérables de la dette pour 2024
  - Coût annuel moyen pondéré après impôts de la dette de 2,98 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance de 12,6 ans
- **Ratios de solvabilité des régimes de retraite à prestations définies (PD) de BCE supérieurs à 105 % malgré la hausse des taux d'intérêt**

<sup>(1)</sup> Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR, alors que le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

<sup>(2)</sup> Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

**Notre situation financière et de trésorerie est solide, ce qui favorise la réalisation efficace de nos priorités stratégiques et l'atteinte de nos objectifs relatifs aux marchés financiers**

# Objectifs financiers pour 2023

<b>BCE</b>	<b>2022</b>	<b>2023P</b>
<b>Croissance des produits des activités ordinaires</b>	<b>3,1 %</b>	<b>1 % à 5 %</b>
<b>Croissance du BAIIA ajusté</b>	<b>3,1 %</b>	<b>2 % à 5 %</b>
<b>Intensité du capital</b>	<b>21,2 %</b>	<b>19 % à 20 %</b>
<b>Croissance du BPA ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>5,0 %</b>	<b>(3) % à (7) %</b>
<b>Croissance des flux de trésorerie disponibles<sup>(2)</sup></b>	<b>2,9 %</b>	<b>2 % à 10 %</b>
<b>Dividende annuel sur actions ordinaires<sup>(3)</sup></b>	<b>3,68 \$</b>	<b>3,87 \$</b>

<sup>(1)</sup> Pour 2023, nous anticipons une baisse du BPA ajusté en raison d'une diminution des ajustements fiscaux, ainsi que d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts.

<sup>(2)</sup> Pour 2023, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des dépenses d'investissement donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

<sup>(3)</sup> Augmentation du dividende de 3,68 \$ à 3,87 \$ par action à compter du dividende du T1 2023.

**Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière  
pour 2023**



# Annexe

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

---

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 *Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital; et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsque le nom des mesures financières n'est pas assez descriptif.

## **Mesures financières non conformes aux PCGR**

### **Bénéfice net ajusté**

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2023 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Liquidités disponibles**

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2023 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Flux de trésorerie disponibles**

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles excédentaires*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2023 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### **Dette nette**

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2023 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

## Ratios non conformes aux PCGR

### **BPA ajusté**

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Reportez-vous à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2023 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

## Total des mesures sectorielles

### **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Reportez-vous à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles – BAIIA ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2023 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

## Mesures de gestion du capital

### **Ratio de levier financier net**

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.